

LES DÉPENSES DE L'UNION EUROPÉENNE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE DES ÉTATS MEMBRES EN 2007 ET EN 2008

En 2007, les dépenses de l'Union européenne en faveur de l'agriculture et du développement rural des vingt sept États membres s'élèvent à 53,5 milliards d'euros, à peine plus qu'en 2006. Les aides à l'agriculture augmentent faiblement ; celles pour le développement rural reculent malgré la forte hausse enregistrée pour les États entrés dans l'UE depuis 2004. En 2008, les dépenses au titre du premier pilier de la PAC progressent légèrement à 43,4 milliards. Les aides directes comme les aides de régulation du marché augmentent de 1,4 %. Les soutiens aux douze derniers entrants de l'UE progressent très fortement. En revanche, les dépenses en faveur des anciens membres diminuent de 1,5 % ; le Royaume-Uni et les Pays-Bas accusent les plus fortes baisses.

LES DÉPENSES DE L'UE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL EN 2007

En 2007, les dépenses totales de l'Union européenne en faveur de l'agriculture, de la santé des animaux et domaine phytosanitaire (ensemble nommé « agriculture » dans la suite de cette étude) et du développement rural sont stables à 53,5 milliards d'euros, soit 47 % des dépenses communautaires, contre 50 % en 2006 (tableau 1). Ce sont des aides à l'agriculture pour 80 % d'entre elles et des aides en faveur du développement rural pour 20 %. La part des premières atteint 85 % pour les anciens membres de l'UE, tandis qu'elle n'est que de 41 % pour les douze pays entrés dans l'Union depuis 2004. Le taux est de 90 % pour la France, soit deux points et demi de plus qu'en 2006. Il est quasiment de 100 % pour le Danemark, de 95 % pour les Pays-Bas et le Royaume-Uni (graphique 1).

TABLEAU 1 - DÉPENSES DE L'UE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

	2006	2007	2007/2006
Agriculture, santé des animaux et domaine phytosanitaire	42,1	42,6	1,3%
Revenus et marchés agricoles	41,8	42,4	1,4%
Aide directe	34,1	37,0	8,8%
Restitution à l'exportation	2,5	1,4	-42,1%
Stockage	0,8	-0,1	-114,1%
Autres	4,5	4,0	-10,7%
Santé des animaux, domaine phyto	0,2	0,2	-14,2%
Développement rural	11,3	10,9	-3,8%
TOTAL	53,4	53,5	0,3%

Unité : milliard d'euros

Sources : Commission européenne / MAAP

Le poids de l'ensemble des soutiens agricoles versés aux douze « nouveaux » États membres (NEM) passe de 10 à 12 %. Pour les

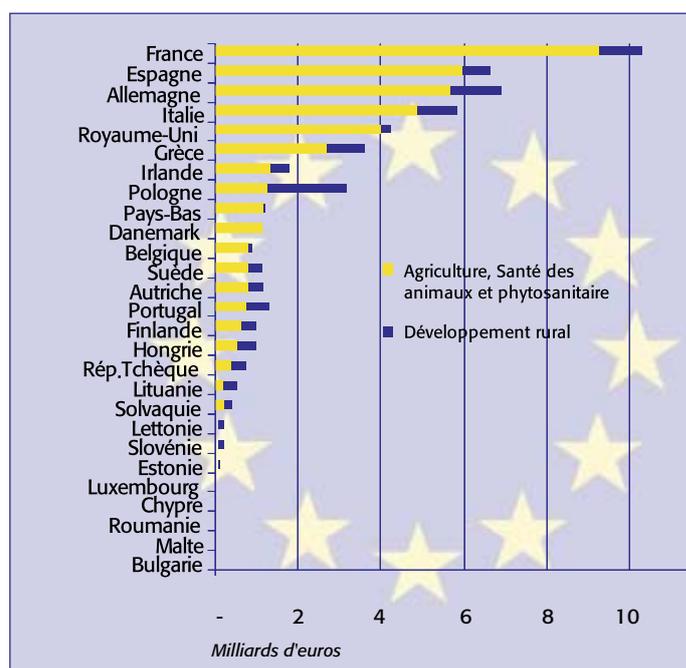
dépenses liées à l'agriculture, la part augmente légèrement à 6,1 %. S'agissant du développement rural, les NEM, qui recevaient près du quart des aides en 2006, en reçoivent plus du tiers en 2007.

La faible augmentation des aides aux revenus et marchés agricoles et le léger repli de celles liées au développement rural ...

Les aides aux revenus et marchés agricoles progressent légèrement. Cette évolution recouvre une hausse de 9 % des aides directes et un recul de 31 % des aides d'intervention et de régulation du marché. Les cours élevés sur les marchés mondiaux se sont traduits par de moindres restitutions et des déstockages importants, de céréales notamment.

Les dépenses du développement rural diminuent de 4%. L'année 2007 est la première année de mise en œuvre de la programmation 2007-2013 et l'exécution de celle-ci est encore limitée. Les aides perçues par les « anciens » membres de l'UE au titre de la programmation 2000-2006 arrivent à leur terme mais 3,5 milliards ont encore été versés en 2007. De même, les dépenses effectuées au titre de l'instrument transitoire mis en place au profit des NEM pour la période 2004-2006 diminuent (- 39 %). Les premières dépenses de la programmation 2007-2013 se sont élevées en 2007 à 6,1 milliards.

1 - AIDES À L'AGRICULTURE DES PAYS DE L'UE EN 2007



Sources : Commission européenne / MAAP

... masquent des évolutions contraires entre les anciens et les nouveaux membres de l'Union et selon le type d'aides

Les soutiens accordés aux États entrés dans l'UE depuis 2004 augmentent de 21 % à 6,2 milliards. Cette progression est tirée par celle des aides de développement rural : + 32 %. Ces dernières sont à l'origine des hausses les plus fortes enregistrées pour la Lituanie, la République Tchèque et la Pologne.

Les soutiens aux revenus et marchés agricoles ne progressent que de 7 % car la hausse de 31 % des soutiens directs, soutenue par le

processus d'augmentation progressive de ces aides pour les NEM jusqu'en 2013, est en grande partie compensée par le recul des aides d'intervention et de régulation des marchés : - 41 % pour les restitutions, - 250 millions pour les aides liées au stockage. Les dépenses de revenus et marchés agricoles augmentent pour tous les NEM (jusqu'à + 23 % pour la Pologne) à l'exception de la Hongrie (- 22 %) qui a déstocké en 2007. La Bulgarie et la Roumanie, entrées dans l'UE en 2007, perçoivent à elles deux moins de 10 millions.

Les aides aux pays de l'UE-15 diminuent de 3 %. Cette baisse est due, pour l'essentiel, aux moindres soutiens apportés au développement rural (- 16 %). Les évolutions sont cependant très différenciées selon les États. De fortes baisses affectent neuf pays, notamment l'Espagne, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Royaume-Uni. À l'inverse, les dépenses augmentent assez fortement pour la Suède, la Grèce, la Finlande et le Portugal. L'importance des dossiers 2000-2006 à achever et le degré d'avancement de la programmation 2007-2013, différents selon les pays, expliquent en grande partie ce constat. Les aides aux revenus et marchés agricoles sont stables à 39,3 milliards. Les aides directes progressent dans tous les pays, de 8 % en moyenne. La hausse est très supérieure à la moyenne en Grèce, aux Pays-Bas et en Belgique et à peine supérieure en Allemagne, Suède, Finlande et au Royaume-Uni. En France, les soutiens directs atteignent 8,1 milliards, soit 4 % de plus qu'en 2006.

Les aides d'intervention et de régulation de marchés diminuent : - 42% pour les restitutions, - 600 millions pour les aides liées au stockage et - 24 % pour les autres aides (aide au coton, restitution à la production, ...). Ce mouvement concerne tous les pays, sauf la France et l'Italie pour lesquels certaines aides augmentent : les aides de stockage pour la France, les aides d'intervention et de régulation des marchés, hors restitutions, pour ces deux pays.

LES DÉPENSES DE L'UE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE EN 2008

En 2008, les dépenses au titre du premier pilier de la PAC dans le cadre du FEAGA s'élèvent à 43,4 milliards, soit 1,9 % de plus qu'en 2007 (tableau 2).

TABLEAU 2 - DÉPENSES DU 1ER PILIER (FEAGA)

	2007	2008	2008/ 2007
	Définitif	Provisoire	
Agriculture	42 413	43 020	+ 1,4%
Aides directes	37 045	37 569	+ 1,4%
Régulation du marché	5 368	5 443	+ 1,4%
Santé des animaux et domaine phytosanitaire	212	407	+ 92,0%
Total FEAGA (hors pêche)	42 625	43 427	+ 1,9%

Unité : million d'euros

Sources : Commission européenne / MAAP

Les aides directes, 37,6 milliards, et les aides d'intervention et de régulation du marché, 5,4 milliards, progressent légèrement. Les mesures affectées à la santé des animaux et au domaine phytosanitaire augmentent de 92 % à 0,4 milliard.

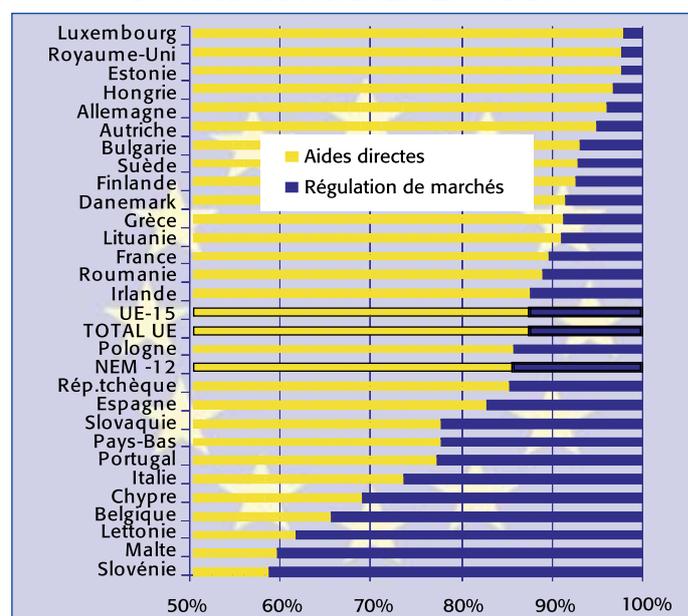
Le poids des aides directes dans les dépenses agricoles de l'UE s'est stabilisé à 87 % (graphique 2). Leur part pour les NEM est passée un peu en-dessous de cette moyenne alors que les pays de l'UE 15 s'y maintiennent.

Les dépenses en faveur des pays de l'UE-15 diminuent de 1,5 %. Leur montant est de 39,2 milliards. Le recul est important au Royaume-Uni (- 14 %) et aux Pays Bas (- 10 %), modéré en France, au Danemark et en Grèce. Les soutiens sont quasiment stables pour six pays, entre - 1 % en Finlande et + 1 % en Allemagne. Les aides versées à l'Italie, l'Irlande et la Belgique progressent mais pas plus de 5 %. La part des quinze anciens États membres baisse à 91,2 %, soit 2,7 points de moins qu'en 2007. Ce recul est imputable pour moitié au Royaume-Uni et pour le quart à la France. Le poids de la France demeure au-dessus de 20 %.

Les aides aux douze états entrés dans l'UE depuis 2004 progressent de 47 % à 3,8 milliards. La Roumanie et la Bulgarie bénéficient pleinement de leur entrée dans l'Union : leurs aides atteignent respectivement 474 et 178 millions et situent ces pays en 3ème et 6ème place parmi les NEM. La progression des soutiens alloués à la Lettonie et à la Slovaquie est proche du doublement et celle des huit autres pays est de 20 %, en moyenne.

Le poids accru des NEM résulte d'une part de l'intégration de la Roumanie et de la Bulgarie, qui représentent 1,5 % du total en 2008, et d'autre part de la poursuite du développement des aides octroyées aux dix autres États. La part de la Pologne s'accroît légèrement dans l'UE-27 mais ce pays ne représente plus que 38 % des aides allouées aux NEM, contre 47 % en 2007.

2 - POIDS DES AIDES DIRECTES SELON LES PAYS EN 2008



Sources : Commission européenne / MAAP

Légère augmentation des aides directes, due aux soutiens versés aux états entrés dans l'UE depuis 2004

Les aides directes (37,6 milliards) augmentent de 1,4 %. La progression de 42 % de celles destinées aux NEM est due pour l'essentiel à la Roumanie et la Bulgarie ; pour les dix autres pays, la hausse moyenne est de 16 %.

A l'inverse, les soutiens directs octroyés à l'UE-15 (34,3 milliards) diminuent de 1,3 %. La baisse est essentiellement due au Royaume-Uni (- 11%), où une modulation volontaire additionnelle a été ajoutée à la modulation obligatoire. La stabilité prévaut pour la plupart des autres pays, notamment la France (8,1 milliards).

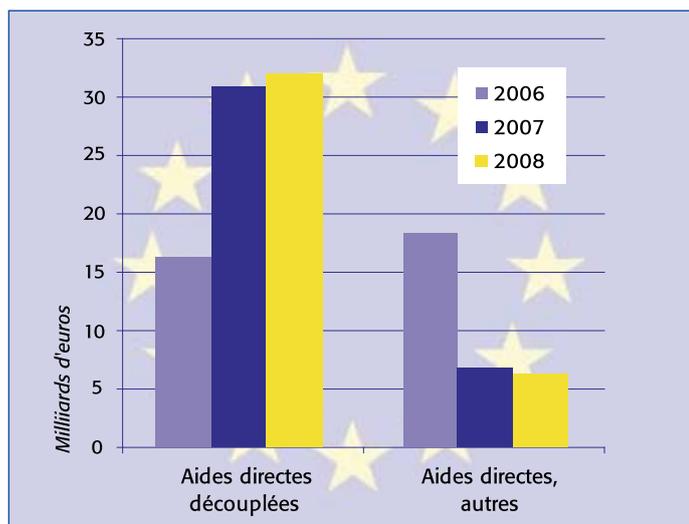
Le poids des aides directes varie selon les pays entre 59 %, en Slovénie, et 98 %, au Luxembourg. Il est supérieur à 90 % dans la moitié des pays de l'UE-15 et le tiers des nouveaux membres ; il atteint ce taux en France.

La part des aides directes augmente sensiblement pour les Pays-Bas, la Lituanie, l'Estonie et Chypre ; elle progresse de deux points en France. A l'inverse, elle est nettement plus faible en Lettonie, Slovénie, République Tchèque et Slovaquie.

Le poids des aides directes découplées progresse un peu

Les aides directes découplées représentent 84 % des aides directes après 82 % en 2007 (graphique 3). Quatre pays sont à l'origine de la hausse observée en 2008 : les Pays-Bas (+ 47 points), l'Autriche, la Suède et le Portugal (entre + 13 et + 6 points selon les pays).

3 - STRUCTURE DES AIDES DIRECTES DE L'UE



Sources : Commission européenne / MAAP

Les aides perçues par l'UE-15 transitent par le régime de paiement unique (RPU) à hauteur de 28,2 milliards, comme en 2007. Mais cette stabilité masque des évolutions différentes selon les pays : quelques légères baisses, un net recul pour le Royaume-Uni ; à l'inverse, un doublement aux Pays-Bas et des augmentations marquées au Portugal, en Suède et en Autriche, l'aide directe laitière que recevaient ces quatre pays (ainsi que la Grèce) en 2007 ayant été intégrée aux aides découplées. En France, les aides se maintiennent à 5,7 milliards. Ce pays demeure le principal bénéficiaire, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Les soutiens découplés versés aux NEM passent par le régime de paiement unique à la surface (RPUS), 3 milliards, et depuis 2008 par le paiement séparé pour le sucre, 200 millions. Ils augmentent de 44 %. Les premiers versements effectués au titre du paiement séparé pour le sucre et le versement des premières aides du RPUS aux deux nouveaux entrants expliquent 80 % de la hausse. La

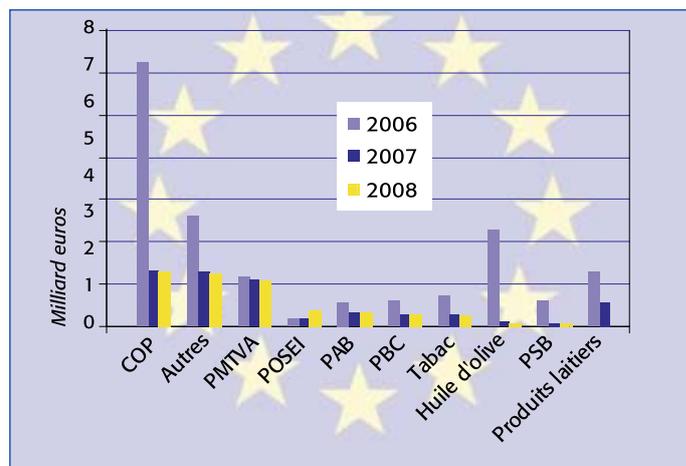
Pologne perçoit 39% des aides découplées, la Hongrie, la Roumanie et la République Tchèque 42 % à elles trois.

Les montants supplémentaires versés en 2008 sont issus de la franchise appliquée sur la modulation des aides directes 2007. Ils progressent de 23 %.

Les autres aides directes diminuent à 5,6 milliards. Le repli affecte la plupart des aides, notamment la prime aux produits laitiers qui disparaît (graphique 4).

Après la mise en place des aides découplées en 2007, plusieurs autres régimes d'aides directes reculent encore en 2008, mais plus modérément. C'est le cas notamment des paiements à la surface pour les cultures et des primes animales.

4 - EVOLUTION DES AUTRES AIDES DIRECTES



Sources : Commission européenne / MAAP

A l'inverse, les paiements aux producteurs de pommes de terre, les aides aux cultures énergétiques et les aides du POSEI progressent très nettement. Ces dernières (410 millions), destinées aux régions ultra-périphériques, doublent : elles recouvrent la fin des paiements relatifs au régime antérieur, les paiements 2008 et l'intégration dans le POSEI de l'aide compensatoire bananes. Celle-ci bénéficie d'une augmentation pour compenser la baisse du prix producteur consécutive à une baisse des droits de douanes de l'UE. Quatre pays perçoivent ces aides POSEI : l'Espagne et la France pour 80 %, le Portugal et la Grèce.

Légère progression des aides d'intervention et de régulation de marchés mais des évolutions différenciées selon les aides

Les aides d'intervention et de régulation de marchés (5,4 milliards) progressent de 1,4 %.

Les aides pour l'amélioration de la qualité de la production et le développement des programmes de promotion et de commercialisation des fonds opérationnels des organisations de producteurs diminuent de 8 % (graphique 5). Ce mouvement affecte essentiellement l'Italie, l'Espagne et la Grèce.

Le recul concerne également les aides aux produits du secteur vitivinicole en Italie et en France, en raison de la baisse des paiements liés à la distillation du vin et aux actions de restructuration et de reconversion des vignobles.

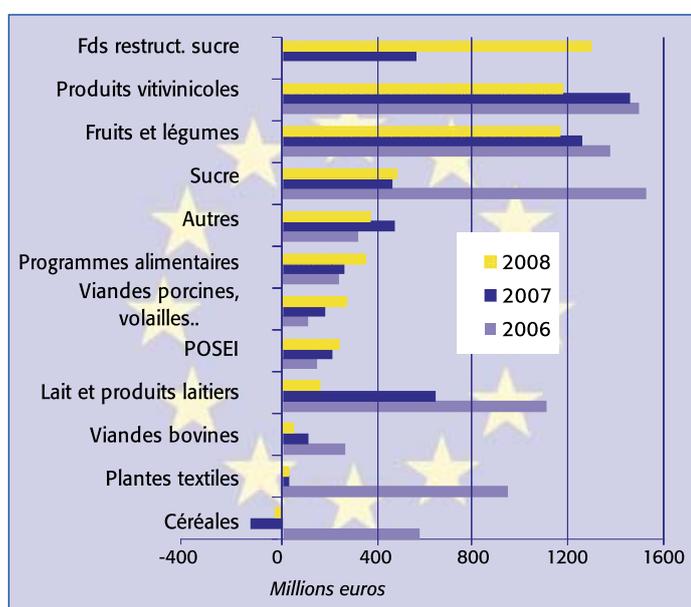
La quasi-disparition des restitutions à l'exportation des produits laitiers explique l'essentiel de la diminution des aides observée pour ce secteur.

En revanche, les soutiens au secteur porcin, les programmes d'aides alimentaires aux personnes les plus démunies et les aides du fonds de restructuration du sucre augmentent.

Les aides pour les « viandes porcines, œufs et volailles,... » augmentent de 50 %. Cette hausse est due aux mesures prises par la Commission pour réguler le marché des viandes porcines ; les restitutions à l'exportation sont multipliées par cinq et l'aide au stockage privé atteint 37 millions. La Pologne, l'Allemagne et le Danemark en sont les principaux bénéficiaires.

Le montant 2008 des programmes alimentaires inclut la fin des paiements des exercices antérieurs et ceux de 2008. Les pays qui en perçoivent le plus sont l'Italie, la France, la Grèce, la Pologne et la Roumanie.

5 - EVOLUTION DES DÉPENSES D'INTERVENTION ET DE RÉGULATION DES MARCHÉS



Sources : Commission européenne / MAAP

Les paiements au titre du fonds de restructuration pour l'industrie du sucre s'élèvent à 1,3 milliard, après 0,6 milliard en 2007. Ils portent sur les aides à la restructuration de l'industrie sucrière, à la diversification et aux raffineries à temps plein. En 2008, l'Italie en est le principal bénéficiaire (41% du total) ; la France a reçu 43 millions. Les restitutions à l'exportation de sucre se maintiennent globalement à un demi-milliard mais elles progressent pour la Belgique, les Pays-Bas et la Pologne alors qu'elles diminuent pour la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Les recettes du FEAGA

Le financement du FEAGA passe par le budget de l'Union européenne et par la perception de recettes affectées. Il s'agit du « montant temporaire » perçu au titre du fonds de restructuration de l'industrie sucrière, de prélèvements auprès des producteurs de lait ou de recettes payées par les Etats membres au titre des apurements ou irrégularités.

En 2008, le total des recettes perçues s'élève à 4,2 milliards d'euros, soit une hausse de 70 %. Celle-ci est imputable au doublement des recettes du fonds de restructuration du sucre et à la hausse de 68 % des apurements et irrégularités, tandis que les sommes perçues au titre du prélèvement supplémentaire auprès des producteurs de lait diminuent de 39 %.

Pour inciter les industries sucrières européennes à abandonner des quotas et à se restructurer, un fonds temporaire pour la restructuration de l'industrie du sucre a été mis en place en 2006. Ce fonds, intégré au FEAGA, est financé par la perception, pendant 3 ans, d'un « montant temporaire », variable selon la campagne, auprès des fabricants de sucre qui détiennent un quota de sucre, d'isoglucose ou d'inuline. En contrepartie, il verse une aide financière aux entreprises qui acceptent d'abandonner leur production de sucre sous quota. Les recettes de ce fonds s'élèvent en 2008 à 2,6 milliards. Les principaux contributeurs sont l'Allemagne et la France avec près d'un demi-milliard chacun, puis la Pologne, 277 millions, et le Royaume-Uni.

Par ailleurs, lorsque les quantités commercialisées de lait dépassent les quantités de référence, les Etats perçoivent un prélèvement auprès des producteurs de lait sur les quantités additionnelles produites. Seuls ou presque, les anciens pays de l'UE s'en acquittent. En 2008, les prélèvements des producteurs de lait italiens représentent 80 % du total. La France n'est pas concernée par ces dépassements, en 2007 comme en 2008.

Méthodologie

Les dépenses de l'Union européenne en faveur de l'agriculture sont communiquées par la Commission européenne. Pour le FEAGA, les données relatives à la France sont différentes de celles présentées dans le document « Les concours publics à l'agriculture en 2008 ». En effet, ce dernier présente les dépenses réalisées au cours de l'année calendaire alors que les données du présent document se réfèrent aux exercices budgétaires de la Commission : du 15 octobre de l'année (n-1) au 15 octobre de l'année n.

Pour en savoir plus

Ce document ainsi que des séries détaillées de données depuis 1991 peuvent être consultées sur le site internet du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche : <http://agriculture.gouv.fr/> à la rubrique « Budget-Soutiens publics/Soutiens publics agriculture ».



SECRETARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES, SOCIALES ET LOGISTIQUES
 Sous-direction des affaires budgétaires et comptables
 Bureau de l'étude des concours publics à l'agriculture

Conception réalisation : atelier d'impression du MAAP
 SG/SAFSL/SDLP/BML

LES AIDES EUROPÉENNES À L'AGRICULTURE – ÉVOLUTION 2007 - 2008

	2007	2008	Variation
Revenus et marchés agricoles	42 413	43 020	1,4%
Aides directes	37 045	37 569	1,4%
<u>Aides directes découplées</u>	<u>30 369</u>	<u>31 415</u>	<u>3,4%</u>
dont Régime de paiement unique (RPU)	28 119	28 234	0,4%
dont Régime de paiement unique à la surface (RPUS)	2 250	2 974	32,2%
<u>Autres aides directes</u>	<u>6 241</u>	<u>5 620</u>	<u>-9,9%</u>
Paiement à la surface pour les cultures	1 488	1 432	-3,8%
Prime à la vache allaitante (PMTVA)	1 235	1 206	-2,4%
Prime spéciale pour les bovins (PSB)	99	91	-8,9%
Prime à l'abattage des bovins (PAB)	362	345	-4,7%
Prime aux ovins et caprins (PBC)	330	314	-4,8%
Prime aux produits laitiers (ADL antérieurs)	637	0	-100,0%
Paiements aux producteurs de pommes de terre féculières	8	9104	16,8%
Aide à la surface pour le riz	173	168	-2,8%
Aides aux oliveraies	119	99	-16,7%
Primes pour le tabac	336	301	-10,2%
Aide aux cultures énergétiques	54	72	34,0%
Paiements pour des types particuliers d'agricult. et la prod. de qualité	420	423	0,8%
Aide à la surface pour le coton	254	248	-2,7%
POSEI (yc aide compensatrice bananes)	203	410	102,4%
Autres aides directes, autres	443	407	-8,0%
<u>Montants d'aide supplémentaires</u>	<u>434</u>	<u>534</u>	<u>23,0%</u>
Interventions et régulation du marché	5 368	5 443	1,4%
Céréales et riz	-134	-51	-61,7%
Programmes alimentaires	249	345	38,5%
Sucre	455	476	4,4%
Fruits et Légumes	1 252	1 153	-7,9%
Produits vitivinicoles	1 453	1 170	-19,4%
POSEI	201	233	15,8%
Autres produits végétaux et autres mesures	154	136	-11,7%
Lait et produits laitiers	638	148	-76,8%
Viandes porcines, œufs et volailles, apiculture..	173	259	49,4%
Autres viandes	98	47	-51,9%
Fonds de restructuration de l'industrie sucrière	551	1 284	132,9%
Autres	278	244	-12,2%
Santé des animaux et domaine phytosanitaire	212	407	92,0%
TOTAL FEAGA (hors pêche)	42 625	43 427	1,9%

Unité : million d'euros

Sources : Commission européenne / MAAP

LES RECETTES DU FEAGA – ÉVOLUTION 2007 - 2008

	2007	2008	Variation
Apurement et irrégularités	798	1 341	68,0%
Prélèvement supplémentaire des producteurs de lait	363	221	-39,1%
Fonds restructuration de l'industrie du sucre	1 287	2 593	101,4%
TOTAL	2 448	4 155	69,7%

Unité : million d'euros

Sources : Commission européenne / MAAP